MONTMAGNY
CAPITALE DE L'OIE BLANCHE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil municipal de la Ville de Montmagny tiendra une séance extraordinaire le lundi 14 décembre 2026, à 18 h, en la salle du conseil, sis au 143, rue St-Jean-Baptiste Est, à Montmagny, pour adopter le budget de l'année 2027 et le programme triennal des immobilisations pour les années 2027, 2028 et 2029.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

Fait à Montmagny, ce 17e jour du mois de novembre 2026.

La directrice du greffe
et des affaires juridiques,

Karine Simard, avocate